



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 23 octobre 2014

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT (jusqu'au 1.2.1), M. Alain BLESSEMAILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.2), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN (à partir du 1.2.1), Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 4.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.1.5)

Etaient absents : Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : M. Christophe LIME

Procurations de vote :

Mandants : F. PRESSE (à partir du 1.2.1), Y. DELARUE, S. RUTKOWSKI, P. DUCHEZEAU, F. GERDIL-DJAOUAT

Mandataires : A. POULIN (à partir du 1.2.1), M. DONEY, M. FELT, C. LIME, J.L. FOUSSERET

Concours Talents des Cités - Financement 2014

Rapporteur : Sylvie WANLIN, Conseillère communautaires déléguée

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur

Inscription budgétaire		
BP 2014 et PPIF 2014-2018	Montant BP 2014 :	90 000 € (enveloppe)
«Très Petites Entreprises»	Montant de l'opération :	2 000 €

Résumé :

Le Grand Besançon a fait du soutien à l'entrepreneuriat une des priorités de sa stratégie de développement économique. Ainsi, le présent rapport porte sur l'organisation de la 9^{ème} édition locale du Concours Talents des Cités et la participation financière du Grand Besançon à l'organisation de cet événement, qui a pour but de promouvoir des créateurs d'entreprises issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. A ce titre, il est proposé de se prononcer sur l'octroi d'une subvention de 2 000 € à l'Association ensemble pour agir et Entreprendre (BGE) Franche-Comté, organisatrice de ce concours, dans le cadre du programme 2014 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

I. Présentation du Concours National

Le concours a été créé en 2002, à l'initiative du Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement et de la Délégation Interministérielle à la Ville. Il est co-organisé par le Sénat, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et le Réseau National BGE avec plusieurs groupes privés comme le Groupe Caisse d'Epargne, SUEZ, la Fondation VINCI, la Fondation RATP, SFR...

A/ Objectifs

Valoriser les jeunes entrepreneurs des quartiers et leur esprit d'initiative, favoriser la cohésion sociale, la citoyenneté et l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

B/ Public ciblé

Catégorie Emergence :

- avoir un projet de création d'entreprise ou d'activité et souhaiter développer le projet dans un quartier prioritaire de la politique de la ville,
- faire valider le projet par une structure d'accompagnement à la création d'entreprise,

Catégorie Création :

- avoir créé une entreprise ou une association dans un quartier prioritaire de la politique de la ville,
- avoir besoin d'un soutien, souhaiter témoigner de son parcours et aider d'autres jeunes à prendre des initiatives en lien avec les acteurs économiques locaux,

C/ Nombre de bénéficiaires en 2014

Une quarantaine de lauréats au total (Catégorie Emergence et Création). Les anciens lauréats sont devenus « Ambassadeurs de la réussite » : ils aident et encouragent, à leur tour, d'autres jeunes à prendre des initiatives en lien avec les acteurs économiques locaux.

D/ Dotations financières

Catégorie Création : Lauréat régional : 2 000 € Lauréat national 7 000 €,
Catégorie Emergence : Lauréat régional : 1 000 € Lauréat national 7 000 €.

E/ Organisation

Le réseau des BGE assure la mise en œuvre du concours : transmission de l'information pour trouver des candidats, aide à la rédaction du dossier de participation, constitution du jury et diffusion des résultats. Les lauréats du concours Talents des Cités reçoivent leur dotation lors d'une grande manifestation organisée au Sénat.

II. Présentation du Concours Local Talents des Cités

Depuis 2006, à l'initiative du Bureau ZFU et du service d'amorçage des projets, une déclinaison locale du concours national a été mise en place.

Les critères d'éligibilité sont les mêmes que ceux retenus au niveau national, de manière à ce que les lauréats locaux puissent concourir au niveau régional et national : avoir un projet de création d'entreprise ou d'activité et souhaiter développer le projet dans un quartier prioritaire de la politique de la ville à savoir Planoise, Grette-Butte, Clairs-Soleils, Montrapon-Fontaine Ecu, Orchamps-Palente et depuis 2007 Battant-Madeleine et Cité Amitié.

Les lauréats du concours local 2014 sont :

Catégorie « Création » :

Mrs Azouz MANAI – Aziz BAAIZ – Jamal HADJI	SARL «ESCIG Ecole Supérieure de la Communication et de la Gestion»	Formation continue adulte – La société ESCIG propose de la formation continue d'adultes dans différents domaines comme l'informatique, le management, la communication et les langues, 27 Rue Clément Marot	dotation de 2 000 €
Mr Diogène SEBIYEGE –	Entreprise «Wizfilms Productions»	Productions de films institutionnels et publicitaires, 11 rue de Champagne	dotation de 1 700 €
Mr Mohamed BOULEBIAR	SAS «Négociermadette.com»	Conseil en gestion de dettes, 23 avenue Ile de France	dotation de 1 300 €
Mr Dalil CHEFAI – SARL–	SARL «New Concept»	Développeur de produits - Indicateur d'affaire dans l'immobilier, 5A, rue Alfred de Vigny	dotation de 1 000 €

Catégorie « Emergence » :

Mlles Alcyone BRET et Laetitia AOUATE	Restauration	Restauration - Salon de thé qui propose des plats du jour le midi, faits maison à partir de produits frais, locaux et de légumes du jardin. Quartier : Battant / Madeleine	dotation de 1 000€
Mme Rafika BRAHIM	« Receptio »	Commercialisation de prêts à garnir, Quartier : Planoise	dotation de 900€
Mr David MUKOMEZA	« Wiggy Prod »	Studio d'enregistrement Quartier : Montrapon / Planoise	dotation de 800 €
Mr Bachir SANGARE –	« Bsclikinfo »	- Etude, conseil et développement de solutions informatiques Quartiers : Clairs-Soleils / Planoise	dotation de 650 €
Mme Khemissa BOULEBIAR	« Le Régal »	Boulangerie salon de thé avec échange de livres et petite restauration rapide Quartier : Montrapon	dotation de 650 €

Le bureau ZFU/SAP assure la mise en œuvre du concours. Il relaie l'information pour la recherche des candidats et des partenaires financiers locaux, aide à la rédaction du dossier de participation, assure la constitution du jury et la diffusion des résultats. Les lauréats du concours Talents des Cités reçoivent leur dotation lors d'une cérémonie de remise des prix à l'Hôtel de Ville de Besançon.

Le Concours local Talents des Cités entre dans les objectifs de la politique du Grand Besançon d'accompagner et de soutenir l'émergence de nouveaux projets sur son territoire, en récompensant des femmes et des hommes qui ont créé leur entreprise ou leur association. Le Concours Talents des Cités consacre la qualité de leur parcours personnel et professionnel, leur créativité et leur pugnacité à entreprendre dans des quartiers difficiles dont on ne retient trop souvent qu'une image négative.

Budget 2014

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Frais d'organisation :	500 €	Société Générale	1 000 €
Déplacement, missions réception, communication	700 €	Grand Besançon	2 000 €
Dotations versées aux lauréats	10 000 €	EDF	1 000 €
		Ville de Besançon	1 000 €
		Etat - Préfecture du Doubs	1 000 €
		Caisse des Dépôts	2 500 €
		Cristal Evènement	1 000 €
		Façades Bisontines	1 000 €
		Antennes PEPIOT	700 €
TOTAL	11 200 €	TOTAL	11 200 €

MM. BLESSEMAILLE et FELT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 2 000 € à l'Association BGE Franche-Comté, pour l'organisation de l'édition locale 2014 du Concours Talents des Cités.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 31 OCT. 2014